



Edito du Maire

Chères livinhacoises, chers livinhacois

Ce numéro de Com' Une Info est la quarante neuvième édition et, pour moi, c'est un numéro spécial.

En effet, en mars 2026, j'arriverai au terme de mon 3ème mandat de Maire. Depuis 18 ans, avec les différents conseils municipaux, nous nous sommes investis pour faire de votre commune un lieu de vie agréable et accueillant.

Aujourd'hui, notre village dispose de structures d'accueil, culturelles, éducatives, sportives et de santé, ainsi que de commerçants et artisans qui contribuent à sa vitalité.

Des aménagements importants tels que le centre bourg ont vu le jour et donnent une belle image de notre commune où il fait bon vivre.

Les deux mandats de conseiller que j'ai effectués auprès de Pierre Gleyal m'ont beaucoup appris ; c'est un total de 31 années au service de la collectivité. J'ai pris la décision de ne pas me représenter aux élections municipales de mars 2026, tout d'abord pour ne pas faire le mandat de trop mais aussi pour me consacrer un peu plus à ma famille.

Ces 18 années d'engagement m'ont apporté beaucoup de satisfaction et de fierté. Je regrette toutefois de n'avoir pu m'investir davantage au sein de la Communauté de Communes comme je l'avais fait lors de la fusion, jusqu'au début 2020.

Une nouvelle équipe se prépare qui aura à cœur, j'en suis sûr, de continuer à gérer au mieux notre commune. Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont épaulé dans les nombreux projets que nous avons menés ainsi que tout le personnel de nos services.

Merci, chers livinhacois pour votre soutien et votre confiance

Bien cordialement

Le Maire
Roland JOFFRE

AGENDA

Du 10 octobre au 7 novembre

Expo « Rencontre végétale » de Nathalie Turq à l'espace culturel



Le 11 novembre à 15h

Quine de l'USPL à la salle des fêtes



Du 14 novembre au 12 décembre

Expo « A peine entrevu » de Florence Gay à l'espace culturel



Le 30 novembre à partir de 10h

Marché de Noël de l'APE à la salle des fêtes



Le 7 décembre

Repas du 3ème âge

Le 17 décembre à 14h

C'est Noël à la médiathèque !



Le 19 décembre à 20h

Conférence sur les orages avec Roman Laval à l'espace culturel



Cet été, notre baignade au fil de l'eau a eu l'honneur de la visite de Fabien Galthié, sélectionneur du XV de France en rugby. Sur la photo, il est accompagné d'Alexis, surveillant de baignade en poste début août.



Un kiné au centre de santé

Depuis le 14 mai 2025, un kinésithérapeute, Alexandru-Dan MOLDOVAN, est installé au centre de santé de Livinhac-le-Haut. I Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le 06 86 15 95 85.

Le 4L Trophy : une aventure humaine et mécanique au cœur du désert vécue et racontée par Théo & Valentin

« Le 20 février, après une année entière de préparation, nous avons pris le départ du 4L Trophy depuis Biarritz. Avec mon coéquipier Valentin, originaire de Flagnac, et moi, Théo, pur livinhacois, nous formons l'équipage « L'Oit'4L en virada », à bord de notre fidèle Renault 4L que nous avons affectueusement baptisée Bibiche.

Dès le départ, nous avons roulé aux côtés des autres équipages aveyronnais. Très vite, une belle complicité s'est créée : entraide, éclats de rire et esprit d'équipe ont rythmé cette belle aventure partagée.

Les 21 et 22 février, nous avons atteint Algésiras, dans le sud de l'Espagne, pour notre premier bivouac. L'excitation montait avant de mettre enfin le cap sur l'Afrique. Le 23 février, après une traversée nocturne du détroit de Gibraltar, Bibiche nous a conduits jusqu'à Boulaajoul, un village de l'Atlas marocain perché à 2 000 mètres d'altitude. La nuit y fut glaciale, avec un surprenant -5°C, mais nous étions heureux de plonger au cœur de l'ambiance du raid.

Le 24 février, nous avons rejoint le mythique bivouac de Merzouga, aux portes du Sahara, pour trois jours inoubliables. À notre arrivée, nous avons remis les fournitures scolaires et sportives collectées durant notre préparation, notamment grâce au Conseil Municipal des Enfants de Livinhac. Les 25 et 26, place aux pistes : dunes, orientation et franchissements étaient au programme. Bibiche a tenu bon, malgré la poussière et les secousses.

Les 27 et 28 février ont marqué l'étape la plus intense : le Marathon, deux jours d'autonomie complète sans assistance, avec Marrakech pour objectif. Mais l'aventure a pris une tournure encore plus épique : à quelques kilomètres de l'arrivée, nous avons perdu... nos freins ! Grâce à la solidarité entre équipages et à un peu de sang-froid, nous avons tout de même franchi la ligne d'arrivée le 28 au soir.

Fatigués, couverts de poussière mais le cœur rempli d'émotion, nous avons bouclé cette aventure avec fierté. Le 4L Trophy ne fut pas seulement un raid automobile, mais avant tout une expérience humaine unique, faite de rencontres, de solidarité et de souvenirs impérissables. Une parenthèse hors du temps, au goût de sable, d'effort et de liberté. »



Journée citoyenne

La journée citoyenne dédiée au nettoyage des chemins de randonnée s'est tenue le samedi 27 septembre. Un rendez-vous essentiel pour permettre aux randonneurs et aux cyclistes de profiter, tout au long de l'année, de nos nombreux sentiers communaux reliant notamment les communes voisines de Bouillac et Montredon.

Dès le matin, une trentaine de volontaires se sont mobilisés, outils en main, pour venir à bout des fougères, ronces et arbres couchés. Grâce à leur efficacité, les chemins ont retrouvé toute leur accessibilité.

La matinée s'est conclue dans la convivialité, autour d'un repas partagé entre ces jardiniers d'un jour, toutes générations confondues.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les associations du village ainsi que chaque participant pour leur engagement citoyen, et donne rendez-vous à l'automne prochain pour une nouvelle édition.

UN NOUVEAU DISPOSITIF AU SERVICE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION DU TERRITOIRE

Fonds de dotation
Hôpitaux du nord Aveyron

Créé en mars 2025, le Fonds de dotation des hôpitaux du nord Aveyron est une structure de mécénat dont la mission est de soutenir des projets portés par les équipes hospitalières grâce à la générosité des donateurs et à la collecte de dons.

Le fonds de dotation des hôpitaux du Nord Aveyron soutient des projets qui concourent à l'amélioration des conditions d'accueil des patients dans tous les secteurs d'activité, et renforcent plus particulièrement :

- Le confort des **mamans et des enfants**
- Le bien-être et lien social des **aînés**
- L'accès aux soins des **personnes en situation de handicap**
- La **qualité de vie au travail** des professionnels

COMMENT FAIRE UN DON ?

- Par **don en ligne**
- Par **chèque** libellé à l'ordre « Fonds de dotation des hôpitaux du nord Aveyron » à envoyer à l'adresse : Direction de la Communication, Centre Hospitalier de Rodez, Avenue de l'Hôpital, 12000 Rodez, avec un courrier libre précisant vos coordonnées
- **Don en nature** possible

Vous êtes un particulier ? 66% de votre don est déductible des impôts*

Vous êtes un professionnel ? 60% de votre don est déductible des impôts

*un reçu fiscal vous sera délivré.

QUI CONTACTER ?

Jeanne THERRIEN : 05 65 55 27 13 – mecanat@ght-rouergue.fr



Je fais un don



SOUTENEZ DES PROJETS
PORTEURS DE SENS



Section d'investissement

En 2024, cette section fait apparaître un déficit de 278 354 €.

Recettes : 282 864 €

Les recettes se composent comme suit :

- Opération d'ordre : **57 129 €**, virement de la section de fonctionnement (divers amortissements d'immobilisation+ cession maison route camping).
- Dotations fonds divers, réserve : **79 923 €**, 53 514 € FCTVA (fond de compensation de la TVA sur les investissements réalisés à l'année N-1 env. 16%), 2 481 € de taxe d'aménagement, 23 928 € excédent de fonctionnement capitalisé.
- Subventions d'investissement : **145 434 €**, subventions état, département, Decazeville communauté pour la base de loisirs et pumptrack, SIEDA (Eclairage public)
- Emprunts : **378 €**, dépôt de caution logement multiservice

Dépenses : 561 218 €

Les dépenses se répartissent sur les comptes :

- Emprunts : **104 173 €**, dont 103 823 € de remboursement capital des emprunts et 350 € remboursement caution logement
- Immobilisation corporelles : **456 621 €** dont 144 067 € (pumptrack + parking EHPAD), 144 496 € (voirie rue du 8 mai + divers), 96 637 € (éclairage public), 40 057 € (climatisation EHPAD + acompte salle du conseil, crêpi mairie), 31 364 € (échange terrain CUMENER, panneaux signalétiques, ordinateur portable, vidéoprojecteur, pare ballon stade et city, four école, télé + enceinte foyer des jeunes)
- Autres immobilisations financières : **424.48 €** caution location bureau centre de santé

Le résultat définitif pour l'année 2024, tenant compte du report des années précédentes est excédentaire de 459 987,36 €

	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	- €	466 964,89 €		503 132,27 €	- €	970 097,16 €
Opérations de l'exercice	561 218,83 €	282 864,33 €	1 015 234,21 €	1 170 338,12 €	1 576 453,04 €	1 453 202,45 €
TOTAUX	561 218,83 €	749 829,22 €	1 015 234,21 €	1 673 470,39 €	1 576 453,04 €	2 423 299,61 €
Résultats de clôture	- €	188 610,39 €	- €	658 236,18 €	- €	846 846,57 €
Restes à réaliser	386 859,21 €	- €			386 859,21 €	- €
TOTAUX CUMULES	386 859,21 €	188 610,39 €	- €	658 236,18 €	386 859,21 €	846 846,57 €
RESULTATS DEFINITIFS	198 248,82 €	- €	- €	658 236,18 €	- €	459 987,36 €

BUDGET 2025

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- | | |
|--|--------------------|
| • En section de fonctionnement pour un montant de | 1 545 566 € |
| • En section d'investissement pour un montant de | 723 435 € |
| • Soit toutes sections confondues pour un montant de | 2 269 001 € |

Section de fonctionnement

Recettes : 1 545 566 €

- Produits de services : **55 750 €** (Cantine, ALSH, Location salle des fêtes, boudrome, mise à disposition d'un personnel communal pour la station d'épuration, concessions cimetières....)
- Fiscalité locale : **503 627 €** (Taxes foncières propriétés bâties et non bâties + taxe d'habitation Résidences secondaires + taxe sur les pylônes)
- Impôts et taxes : **163 000 €** attribution de compensation Decazeville Communauté, Fonds de péréquation intercommunale et communale, fonds départemental des droits de mutation
- Dotations et participations : **208 697 €** (Dotations de l'état : DGF, DSR, DNP, compensation exo TF et TH))
- Autres produits : **154 500 €** (Loyers immeubles + loyer relais TDF + participation GIP Saint-Santin).
- Autres produits financiers : **4 €** (parts sociales CRCA)
- Excédent de fonctionnement à reporter : **459 988 €**

Dépenses : 1 545 566 €

- Charges à caractère général : **546 230 €** (eau, électricité, gaz, alimentation, petits équipements, entretien bâtiments et voirie, fournitures scolaires, achat livres, Assurances, transport scolaire, frais de télécommunications, taxes foncières....)
- Charges de personnel : **555 000 €** (11 agents titulaires salaires+ cotisations salariales et patronales + RIFSEEP + mise à disposition du personnel par Chorus pour remplacement des agents).
- Atténuation de produits : **26 000 €** (Fond national de péréquation nouvelle charge depuis 2017) - lié à l'intercommunalité. Le FPIC est alimenté par des prélèvements à hauteur d'un milliard d'euros sur les ressources des territoires les mieux dotés en recettes fiscales, ces sommes étant ensuite reversées au profit des communes et des intercommunalités dont les ressources sont les moins élevées et les charges les plus importantes.
- Virement à la section d'Investissement : **184 070 €**
- Dotations amortissement : **6 460 €** (Amortissement écriture d'ordre : virement au cpte 040 de la section d'investissement)
- Autres charges de gestion courante : **177 388 €** (Indemnités élus, Subventions aux associations et personnes privées, contribution GIP La Région, déficit Lotissement)
- Charges financières : **15 000 €** (Intérêts de la dette).
- Charges Spécifiques : **30 000 €** (Provisions en cas de dépenses imprévues).
- Dotations amortissement et provision : **5 418 €** Montant provision donné par la trésorerie concernant les impayés

Section d'investissement

Recettes : 723 435 €

- Virement de la section de fonctionnement : **184 070 €**
- Cessions d'immobilisation : **25 000 €** (éventuelles vente de terrains)
- Opérations d'ordre entre sections : **6 460 €** (Amortissements)
- Dotations fonds divers réserves : **258 250 €** (FCTVA 55 000 €, Taxe Aménagement 5 000€, excédent de fonctionnement capitalisé 2023 : 198 250 €)
- Subventions : **61 045 €** (Région, Decazeville Communauté, Leader, Fédération Française de Football) Base de loisirs, œuvre d'art refuge, démolition grange, pare-ballons
- reprise de résultat de 2023-2024 : **188 610 €**

Dépenses : 723 435 €

- Emprunts et dettes : **110 000 €** Remboursement capital emprunts + cautions reçues
- Immobilisations (sur l'année) : **611 435 €**
 - Achat de terrains : 14 674 € (réserve)
 - Aménagement de terrains : 199 629 € démolition grange + parking Laroque + réserve cour école
 - Agencements et aménagements : 147 595 € (Travaux EHPAD, Crépi Mairie, solde rénovation salle du Conseil)
 - Réseaux de voirie : 149 992 €
 - Autres réseaux : 36 142 €
 - Matériels et outillages de voirie : 19 016 €
 - Matériel informatique : 6 282 €
 - Matériel de bureau et mobilier : 11 245 € (salle du conseil + divers)
 - Autres immobilisations corporelles : 26 860 €
- Autres immobilisation financières : **2 000 €**

TAUX D'IMPOSITION 2025

Pour 2025, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, à savoir :

- Taxe foncière bâtie : 43,24 %
- Taxe foncière non bâtie : 131,94 %
- Taxe d'habitation : 12,33 %

La « valeur locative cadastrale » qui sert au calcul de la taxe foncière fait l'objet chaque année d'une augmentation nationale. Pour 2025 l'augmentation représente 1,7 %.

COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET COMMUNAL 2024

Section de fonctionnement

En 2024 la section de fonctionnement fait apparaître **1 170 338 €** de recette pour une dépense de **1 015 234 €** ce qui donne un excédent de fonctionnement de **155 104 €**. Une part de cet excédent servira à l'autofinancement des projets 2025.

Recettes : 1 170 338 €

Les recettes se composent comme suit :

- Atténuation des charges : **21 739 €** remboursement sur charges de prévoyance sur congé maladie du personnel + dégrèvement consommation eau espace associatif (fuite)
- Produits des services : **56 914 €**, recettes correspondant aux services rendus par la collectivité, dont vente de concessions au cimetière, cantine scolaire, location salle des fêtes et boulodrome, garderie ALSH, mise à dispo personnel station épuration
- Fiscalité locale : **498 790 €** Taxes foncières bâties, non bâties et taxe habitation, taxes sur les pylônes (18 444 €)
- Impôts et taxes : **184 530 €** dont 138 146 € attribution de compensation de DKZ Communauté, 20 220 € de fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (Le FPIC est alimenté par des prélèvements à hauteur d'un milliard d'euros sur les ressources des territoires les mieux dotés en recettes fiscales, ces sommes étant ensuite reversées au profit des communes et des intercommunalités dont les ressources sont les moins élevées et les charges les plus importantes), 25 647 € de taxe additionnelle au droit de mutation (Le fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou à la publicité foncière exigible sur les mutations à titre onéreux a pour objectif de répartir une ressource fiscale entre les communes de moins de 5 000 habitants), 517 € de taxes diverses (redevances GRDF)
- Dotations et participations : **207 495 €** dont 157 472 € de Dotations de l'Etat (DGF, Dotation Solidarité Rurale, Dotation Nationale de Péréquation), 41 033 € (compensation exonération TF), 255 € dotation aux élus, 3 337 € (compensation exonération TH), 5 000 € (fonds de péréquation Taxe Pro), 398 € (frais élections législatives et européennes)
- Autres produits de gestion courante : **151 065 €**, loyer des immeubles + taxe enlèvement ordures ménagères + vente ferrailles + remboursement sinistres + participation Saint-Santin au GIP
- Autres produits financiers : **4.65 €** part sociale CRCA
- Produits exceptionnels : **49 800 €**, vente maison route du camping

Dépenses : 1 015 234€

Les dépenses se répartissent sur les comptes :

- Charges à caractère général : **349 504 €** ce chapitre comprend toutes les dépenses diverses de la commune dont énergies (eau, électricité, gaz, carburant), alimentation cantine, petits équipements (en fournitures diverses), contrat avec les entreprises extérieures, entretiens divers : bâtiments, voirie et réseaux, matériel roulant, primes d'assurance, publicité et cérémonies, transport scolaire, frais affranchissement, internet et téléphone), taxes foncières, nettoyage locaux école...
- Charges de personnel : **466 924 €**, dont 285 927 € de salaires et cotisations salariales, 136 175 € de charges patronales, 36 486 € de personnel extérieur (Chorus), 5838 € impôts et taxes (centre de gestion, URSSAF), 2 498 € (médecine du travail + cotisation ERAFP + Fonds national de compensation du supplément familial).
- Atténuation de produits : **9 685 €**, Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales, charge due à la communauté de communes.
- Dotation aux amortissements : **57 129 €**, écritures entre section sur des valeurs amorties (cession maison route camping + amortissements), cette somme est versée à la section d'investissement en recette au cpte 040.
- Autres charges de gestion courante : **117 974 €**, indemnités des élus, participation au GIP (35 000 €) subvention au CCAS, subventions aux associations dont les Francas pour l'ALSH, subventions aux personnes privées (frelons, façades), brevets BL Enfance et SMICA
- Charges financières : **14 013 €**, intérêts de la dette.
- Charges exceptionnelles : **5 €** Annulation titre cantine sur exercice antérieur



Commission Travaux, développement économique

Nouveau tracteur

Après de nombreuses heures passées à entretenir les accotements, les chemins ou encore à déplacer d'importantes quantités de terre lors du nettoyage des fossés, il devenait nécessaire de remplacer notre ancien tracteur, devenu trop coûteux en réparations. La municipalité a donc fait le choix d'acquérir un modèle d'occasion, plus puissant et doté de nouvelles options, afin de faciliter le travail et d'améliorer le confort de nos agents. Cet investissement, essentiel pour l'entretien de la commune, s'élève à 38 000 euros.



Commission Cadre de vie, jeunesse

Un été bien animé sur nos berges

Un été de plus vient de s'achever, marqué une nouvelle fois par de belles animations sur nos berges !

L'incontournable aire de baignade, agrémentée de ses pontons, a fait la joie de tous. Un grand merci à Alexis, Caroline et Romane, qui ont assuré la surveillance quotidienne de la baignade de 14h à 19h. Leur présence a permis de sécuriser et de rassurer baigneurs et accompagnateurs. Il y avait parfois plus de 120 personnes les jours de forte affluence !

L'été fut également rythmé par l'initiative de l'association Decaz'Beach, qui a installé son marché gourmand sur l'emplacement du boulodrome, six vendredis soir en juillet et août, de 19h à 23h. Des cuisines du monde et de terroir, accompagnées de concerts aux styles musicaux variés, ont permis aux Livinhacois de se restaurer et de profiter de belles soirées conviviales réussies sur nos berges, même sous la pluie !

Aides et vigilance pour la protection de notre cadre de vie

Le 4 avril, le conseil municipal a décidé d'étendre à l'ensemble de la commune l'aide financière destinée aux travaux empêchant les pigeons de coloniser les combles. Cette subvention couvre 50 % du coût des travaux, dans la limite de 150 euros.

C'est également en cette période que commencent à apparaître les discrets nids de frelons asiatiques. Nous vous invitons à faire procéder à leur destruction avant que les futures reines ne quittent le nid pour hiberner, puis revenir au printemps former de nouveaux essaims. La mairie accorde pour cela une aide de 50 % des frais, plafonnée à 75 euros, sur présentation d'une facture et après déclaration préalable.

Enfin, restons vigilants face à l'ambrosie, qui envahit progressivement notre environnement. Sous son apparence inoffensive, cette plante est en réalité un puissant allergène, notamment en septembre et octobre lorsque son pollen se disperse. La meilleure solution reste l'arrachage des plants avant leur floraison.



COM' Un EVENEMENT

Une nouvelle œuvre de street art sur le château d'eau

Le street artiste Steeven Salvat a signé fin août une nouvelle fresque sur le château d'eau. Son travail a duré une semaine entière car la surface à couvrir était considérable. Inspiré par la petite faune, il a mis en scène des rats des moissons, visibles en hauteur sur le château. « Je veux remettre au centre du paysage la petite nature qui nous entoure, celle qu'on remarque moins par sa taille », explique Steeven.

L'artiste de 34 ans, né à Menton et professionnel depuis 2019, s'est lancé dans le street art il y a moins de deux ans. Financée par la Communauté de communes et la mairie, l'œuvre complète celles déjà réalisées dans le secteur. Pour Roland Joffre, ce nouvel habillage contribue à « faire vivre notre nature et donner de la couleur au territoire »



Le saviez-vous ? 2029 ?

Une date sur le calendrier grégorien ? Une année bissextile ? Pas du tout, c'est bien mieux !

2029 kilos : c'est la quantité de textiles collectés durant le premier semestre dans les containers blancs du *Relais*, installés à deux endroits sur notre commune.

En déposant vos vêtements, vous participez à un geste vertueux pour la planète et ses habitants. Ces textiles trouvent une seconde vie : certains deviennent des vêtements de seconde main, d'autres sont transformés en isolants pour le bâtiment.

Grâce à votre contribution, vous renforcez la grande chaîne solidaire du *Relais*, acteur majeur de la récupération et du tri textile en France.



Commission Penchot / Laroque-Bouillac

Suite à des actes de vandalisme, les bancs ainsi que la table de pique-nique sur la route de Plancat ont été remplacés par l'équipe technique. Les anciens équipements, endommagés et inutilisables, ont été retirés au profit de nouveaux mobiliers plus robustes. La commune tient à rappeler l'importance de préserver ces aménagements

destinés à l'usage de tous.



Après plusieurs mois de travail conjoint entre la commission de Penchot Laroque-Bouillac, la commission culture et l'association Olt'His, le projet du parcours industriel « *Vieille Montagne* » à Penchot est désormais abouti. Ce parcours, retraçant l'histoire industrielle du hameau, verra le jour grâce à l'engagement de chacun. Un grand merci à tous pour leur investissement dans ce projet enrichissant. La prochaine étape consistera à installer la signalétique et les panneaux afin d'achever la mise en place du parcours.

Afin de faciliter l'accès au village, une barrière de sécurité a été aménagée pour créer un passage piéton depuis le parking de la salle des fêtes de Laroque-Bouillac. Ce nouvel accès permet désormais de rejoindre aisément et en toute sécurité le cœur du village, sa chapelle ainsi que la crêperie, tout en offrant une solution de stationnement supplémentaire aux visiteurs. Par ailleurs, une réflexion est engagée sur la mise en place d'une signalétique adaptée afin de mieux orienter les usagers vers ce parking.

De nouveaux livres vous attendent dans les boîtes à livres de Penchot et de Laroque-Bouillac, pour le plaisir des petits comme des grands !



Commission Enfance et culture

« Derrière le Hublot »

Suite à un partenariat signé avec l'association culturelle Derrière le Hublot, notre commune bénéficie en 2025 de 2 animations majeures. La première, intitulée Travers#3, a eu lieu dimanche 28 septembre avec une randonnée autour de Livinhac-le-Haut jalonnée d'événements culturels riches et variés : concert occitan, dégustation culinaire, performance artistique, danse. Environ 200 curieux sont venus, parfois de loin, participer à cette journée qui, de l'avis de tous, fut une réelle réussite.



La seconde, aura lieu vendredi 28 novembre à la salle des fêtes de Livinhac. Yannick Jaulin, artiste conteur, nommé aux Molière en 2020, sera accompagné par le musicien Alain Larribet pour vous présenter son spectacle « *Ma langue maternelle va mourir et j'ai du mal à vous parler d'amour* ». Voici le joyeux pari qu'ils se sont fixés : parler, disserter, digresser sur la langue, la fabrication du français siècle après siècle. Et à travers cette fabuleuse histoire des langues, trouver le chemin de sa propre identité. « Il y a urgence pour moi à parler de langue, de langues maternelles. De ce qui reste de la mienne, comme outil poétique pour musser mes yeux dans les ailleurs du monde ». Baroud d'honneur d'un parler minoritaire, ce spectacle est aussi et avant tout une vibrante déclaration d'amour à la parole et aux mots.

Appel à bénévoles pour la médiathèque et pour l'aide aux devoirs

Vous aimez les livres ? Vous souhaitez contribuer à l'animation de notre médiathèque ? Alors, nous vous invitons à rejoindre l'équipe de bénévoles qui entoure Stéphanie Clot, l'employée communale en charge de ce lieu. Chacun s'investit selon son temps et ses possibilités.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque aux heures d'ouverture ou à appeler au 05 65 43 47 12

La commune recherche également des bénévoles pour renforcer l'équipe encadrant l'aide aux devoirs à l'école Prosper Alfarc, les lundis et/ou jeudis de 16h45 à 17h30.

Renseignements : Mme Wenzek, adjointe à l'enfance 06 43 73 27 53



Clap de fin pour nos jeunes conseillers municipaux

Pendant 2 années, ils ont travaillé avec enthousiasme sur de nombreux projets : ramassage de déchets, création de pots à mégots et d'affiches, collecte de stylos au profit de la lutte contre les neurofibromatoses, organisation d'un bal... Chacun a constaté leur implication lors des diverses cérémonies ou du conseil d'école. Leur mandat a été également riche de rencontres. Celle de Valentin et Théo participants au 4L Trophy, restera dans les mémoires. Ils ont aussi eu l'occasion d'échanger avec leurs homologues des conseils municipaux de Flagnac, Cransac, Aubin et Viviez lors de sorties à Rodez ou Toulouse. C'est donc avec une pointe de nostalgie que l'aventure se termine. La commission enfance remercie les élus du CME pour leur engagement et leur souhaite bonne continuation.



Commission Communication, vie associative et tourisme

Renouvellement du label

C'est avec une grande satisfaction que la commune a vu le Label « Village étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle » reconduit. Cette distinction représente une véritable reconnaissance du travail mené par la municipalité, en étroite collaboration avec l'Office du Tourisme et du Thermalisme.

Un grand bravo également à nos acteurs économiques, qui s'organisent chaque saison afin d'offrir aux itinérants de passage à Livinhac-le-Haut tous les services nécessaires. Mention spéciale au collectif des hébergeurs, qui propose depuis cette année plusieurs animations conviviales autour d'un repas ou d'une soirée, pour favoriser les échanges et le partage.

Nos remerciements vont aussi à l'Agence française des chemins de Compostelle, qui nous accompagne tout au long de l'année afin de nous aider à tenir nos engagements et à respecter la charte signée ensemble. Cet été, leur équipe a d'ailleurs réalisé une série de photos mettant en valeur notre village sous toutes ses facettes, afin de le promouvoir à travers l'ensemble de leur réseau. De très beaux clichés que nous aurons plaisir à partager à l'occasion avec vous.

Association Toujours jeunes, la rencontre « Génération Aveyron »

Le Club des Toujours Jeunes, avec le soutien de Génération Mouvement Aveyron (fédération des clubs du troisième âge du département), a organisé à Livinhac-le-Haut une journée placée sous le signe de la convivialité et de la solidarité.

L'objectif était double : contribuer à une action solidaire au profit de l'association Solidarité Madagascar, qui soutient des projets éducatifs sur l'île, et permettre aux participants venus de tout l'Aveyron de découvrir la région.

Dès le matin, 150 personnes ont été accueillies par les membres du club et le maire de Livinhac autour d'une collation. Plusieurs activités étaient proposées : une randonnée de 8 km pour les marcheurs confirmés, une randonnée de 5 km, ou encore des jeux au local du club.

La journée s'est poursuivie par un repas convivial à la salle des fêtes.

Celui-ci a été animé par Jean-Paul Desprat, qui a conté l'histoire locale, et par des religieuses malgaches de la communauté de Quézac, qui ont partagé chants et danses traditionnels de leur pays.

Une tombola organisée pendant le repas a permis de récolter des fonds pour l'association.

Les organisateurs adressent enfin leurs remerciements à Monsieur le Maire pour le prêt de la salle et sa présence lors de cette belle journée de solidarité et de partage.



Les "Lits-vinhac" : un collectif d'hébergeurs dynamique et solidaire

Depuis 2024, un collectif d'hébergeurs s'est créé sur notre commune. Portés par une volonté d'entraide, de convivialité et de partage, ils se sont dénommés avec humour les « Lits-vinhac ». En 2025, ils ont organisé 4 événements qui ont regroupé en moyenne une quarantaine de marcheurs et hébergeurs :

- le 19 avril : lancement de la saison à la salle des fêtes sous forme d'auberge espagnole.
- le 21 juin : fête de la musique dans le jardin du gîte « Le chant des étoiles » autour d'un barbecue.
- le 25 juillet : à l'occasion de la Saint Jacques, organisation d'une messe à Livinhac et participation avec les pèlerins au marché gourmand au bord du Lot.
- le 25 septembre : animation et auberge espagnole à la salle des fêtes.

Une page Facebook est en cours de réalisation : elle permettra de partager leurs projets mais aussi de valoriser ce qui s'organise sur le village (spectacles, expositions...).

Saluons cette initiative inédite sur le GR65 qui est un atout supplémentaire pour notre commune dans le cadre de nos 2 labels « Halte sur le Chemin » et « Commune touristique ».



Rencontre du 25 septembre



Commission Affaires sociales C.C.A.S.

Repas de fin d'année

Le CCAS et le conseil municipal invitent les habitants de Livinhac-le-Haut au repas de fin d'année qui se tiendra le dimanche 7 décembre, à la salle des fêtes de Livinhac-le-Haut. Pour y participer, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir sa résidence principale sur la commune,
- être inscrit sur la liste électorale,
- être né au plus tard le 31 décembre 1955.

Les accompagnants ne répondant pas à ces critères pourront participer moyennant une contribution de 30 €.

Inscriptions à déposer en mairie avant le 7 novembre 2025

Grace aux écrits et notes que nous a légués le regretté CHARLI PERTHUS, le « Monsieur Football local », nous pouvons aujourd'hui mettre en lumière le vénérable Club de football qu'était l'ESL où de nombreux jeunes et moins jeunes livinhacois ont su porter haut les valeurs du sport.

Il était une fois, l'E.S.L.

L'Etoile Sportive Livinhacoise est un club de football, aujourd'hui un peu oublié, dont l'histoire ne fut pas toujours un long fleuve tranquille, et qui a vu le jour au début du 20ème siècle, vers 1912.

Est-ce Dieu ou bien le diable qui poussa l'abbé GARRIC, vicaire de la paroisse, à introduire dans notre cité cette nouvelle religion ? Probablement le second avec la bénédiction du premier ! Car c'est d'abord une bande de galopins qui, en ce temps-là, après le catéchisme, se défoulaient en tapant dans un ballon rond dans les bois du Riach. Ce football, ô combien sauvage, n'avait rien à voir avec le noble sport codifié d'aujourd'hui, mais ses pratiquants furent les pionniers du futur club local.

Plus tard, vers 1916, on retrouvera les mêmes mordus dans un pré de Marcenac. L'époque était difficile, les joueurs s'équipaient de façon hétéroclite, les adversaires rares, alors on jouait entre soi, pour l'apéro...

En gestation depuis quelques années, l'Etoile Sportive Livinhacoise est enfin créée en 1927. Les maillots sont jaunes et noirs à rayures, le terrain se situe aux Esplagnes, et le ballon s'égare souvent dans les bois.

En 1929, les choses sérieuses commencent et l'équipe, avec les frères Poujol, les frères Andrieu, les frères Coll, s'illustre lors des rencontres les opposant à Aubin, Combes, Calvignat, Maurs... Les déplacements les plus courts, s'effectuent à bicyclette, les plus longs avec les cars Brandalac ou Piqueras de St Santin. Les joueurs évoluent toujours au Riach, même s'ils doivent éviter un pommier mal placé !

En 1934 le terrain est déplacé au Bournac. Il n'y a pas de licence et les rencontres dites amicales n'en ont que le nom. Dans les années trente, les jaunes et noirs sont redoutables, mais, en 1935, ils connaissent un sérieux creux et toute l'équipe émigre à Penchot ; une période floue s'ensuit, ce qui laisse supposer une mise en sommeil.

Survient la guerre. Constituée par une nouvelle vague de jeunes nés entre 1920 et 1930, grâce aux frères DALMON, ANDRIEU, Maurice GRES, Louis RIGALDIES, Lucien MEYNIEL, Daniel VIGUIE et bien d'autres équipiers, l'ESL prend un nouveau départ. Les locaux portent désormais des tuniques rouges frappées d'une étoile à hauteur du cœur cousue par de fidèles supportrices. L'aire de jeu est à nouveau aménagée aux Esplagnes et l'équipe évolue en première série district Aveyron.

Dès 1944, des statuts sont élaborés et les licences deviennent obligatoires. Des structures règlementaires se mettent en place et en 1946, Hugues PANASSIE offre le terrain actuel à des fins sportives. Enfin, l'ESL, qui vient de toucher sa première subvention municipale, peut emménager. On trouve trace à cette époque d'une entente avec Port-d'Agrès, ce qui laisse supposer des difficultés internes dans les deux clubs.

En 1950, l'ESL est officiellement affiliée à la Fédération Française de Football. De 1950-1959, nouvel élan sous la présidence de Robert LAUMOND, et les Lucien DALMON, Jean-Marie VIGUIE, Pierre DELORT, Gérard BATUT, Claude FAUCONNIER et consorts qui vont se faire respecter sur les stades d'Aveyron et de Lozère, sous les couleurs qui sont devenues sang et or.

De 1959 à 1962, l'ESL est en sommeil, mais elle renaît de ses cendres sous l'impulsion de Daniel VIGUIE, Claude CLARY, Roger CARRAYROU, Emile BENAZETH. Le siège, au café Gleyal, sert aussi de vestiaires et le bassin sur la place de lavabo collectif des après-matches. Encadrés d'anciens, les jeunes sang et or rallumeront l'étoile dans le championnat de deuxième division départementale.

A partir de 1968, et sur la décennie qui suit, le club s'épanouit et atteint son apogée. L'effectif comprend une centaine de licenciés, trois équipes séniors auxquelles s'ajoute une école de football, six équipes sont en compétition chaque semaine. Les couleurs passent au rouge et blanc puis au rouge intégral. Un président omniprésent, Jean-Marie VIGUIE, épaulé par l'incontournable homme-orchestre du club, Charli PERTHUS, mais aussi Roger CARRAYROU, Claude CLARY, Paul VIGUIE, André MARTY, François RUBIRA pour l'encadrement administratif et matériel, et la jeune garde sur le terrain conduite par Claude JOAQUIN et Marc PORTE, amènent le club à gravir des échelons. Joueurs et dirigeants s'investissent bénévolement pour le club, ce qui permet la construction des vestiaires, le drainage du terrain et même la pose d'un éclairage.

Hélas ! L'évolution sociétale, les sollicitations de toutes sortes, la multiplicité des loisirs détournent les uns et les autres du club. Une poignée de mordus tente de survivre mais en 1980, c'est la fusion inéluctable avec Penchot, et la page de l'E.S.L. se tourne, créant chez les anciens une certaine nostalgie aux couleurs sang et or... L'étoile s'est éteinte ! Mais chapeau les anciens, vous avez servi honorablement le sport au village. Aujourd'hui l'USPL maintient avec bonheur le football au village. Il paraît que les grandes équipes ne meurent jamais mais qu'en est-il de leur âme ?



Equipe 1 ES Livinhac 1957-1958 La Dépêche 8/03/1958

Debout de g. à D. : Robert Laumond – Pierre Delort – Gérard Battut – Justin Daulhac (Tintin) – Jean-Marie Viguié
X – Daniel Viguié – Roger Carayrou.

Accroupis de g. à d. : X – Jean Boyer – Claude Fauconnier – Villiez – X.

Marc PORTE pour Olt'his